

Îles Chafarinas : L'Espagne a-t-elle recouru à de nouvelles «expulsions à chaud» ?

05.01.2020 | Îles Chafarinas : L'Espagne a-t-elle recouru à de nouvelles «expulsions à chaud» ?

Décriée par le passé, tolérée par un amendement des dispositions de la loi espagnole pour la gestion sûre des flux migratoires, la pratique des «expulsions à chaud» a été pointée du doigt lors d'une récente reconduction de migrants vers le Maroc. Pour sa part, le gouvernement de Melilla invoque une simple intervention de sauvetage en mer.

La délégation du gouvernement de Melilla a annoncé, vendredi, que l'exécutif central voulait barrer la «route empruntée par les mafias de trafic d'êtres humains» qui font accéder des personnes en Espagne par les îles et les rochers d'Afrique du Nord sous autorité ibérique. L'annonce a été faite après qu'une pateras transportant 40 migrants près des îles Chafarinas (îles Jaafarines pour le Maroc) a été «conduite à Melilla» selon la Garde civile, indique Europa Press.

Dans un communiqué de presse, la délégation gouvernementale à Melilla a indiqué en effet que cette opération a eu lieu après que les autorités espagnoles ont procédé, avec leurs homologues marocaines, au «sauvetage d'une quarantaine de personnes, transférées dans la zone de sécurité la plus proche [au Maroc], conformément au droit maritime international et aux obligations de sauvetage» qui s'appliquent à l'Espagne et au Maroc. Membre de l'ONG Walking Border, Helena Maleno dénonce pourtant des «expulsions à chaud» de la part de la Garde civile espagnole, alors qu'elle a rendu public un audio des migrants concernés.

Ces derniers affirment avoir été «arnaqués» en pensant être transférés à Melilla par la police, alors qu'ils ont été

emmenés au Maroc.

Une pratique décriée mais assez fréquente

«Quarante-deux migrants arrivés aux îles Chafarinas à l'aube, des enfants, des femmes et des hommes, ont été arrêtés et remis au Maroc au milieu de la mer», a fustigé la militante, rappelant que la pratique des expulsions à chaud représente «une violation des droits humains condamnée par l'ONU». «Nous pensions que le premier groupe avait été emmené dans la ville de Melilla, mais nous avons entendu parler arabe», révèle le témoignage d'une autre migrante, recueilli par l'ONG. «Nous n'étions pas en Espagne, mais nous nous avons été renvoyés au Maroc», ajoute-t-elle. Si les forces de l'ordre espagnoles invoquent «l'ambiguïté» des frontières maritimes entre ces îles et le Maroc dans leur recours à ces reconductions, la pratique a précédemment été examinée par la justice. En 2014, l'expulsion des migrants de Melilla vers le Maroc a ainsi mis sous la sellette la Guardia Civil.

Dans le temps, son chef a dû s'expliquer devant la justice ibérique sur le retour à chaud opéré après des assauts constatés l'été de cette année-là au niveau des frontières terrestres. Après son vote par le Parlement espagnol, puis son entrée en vigueur en avril 2015, un amendement relatif à la loi sur la Sécurité citoyenne autorise pourtant cet usage. En effet, il permet de refouler immédiatement les migrants qui tentent de franchir les frontières de Ceuta et Melilla depuis le Maroc, tant qu'ils n'ont pas accédé à la dernière des barrières qui constituent la frontière.

Ce mécanisme fait partie du «Dispositif anti-intrusion de la barrière de frontière de Melilla et le protocole opérationnel de Melilla».

Source

**:
<https://www.yabiladi.com/articles/details/87469/iles-chafarinas-l-espagne-a-t-elle-recouru.html>**